



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 février 2011 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

**Étaient présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

**Était absent :**

Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
---------------------------	---------

**Était aussi présente :**

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

**Ouverture de la séance**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 5 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

**0. Ouverture de la séance et rapport du maire**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois de janvier 2011

**1. Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour janvier 2011
- 1.2 Acceptation des déboursés de janvier 2011
- 1.3 Témoignages de félicitation pour le nouveau site web
- 1.4 Assurance : facture annuelle 2011 et communiqué
- 1.5 Assurance : ristourne versée en 2011
- 1.6 Assurance : rapport d'inspection - recommandations
- 1.7 Indice des prix à la consommation
- 1.8 Loi sur l'éthique et la déontologie



1.9 MRC VG : Avis d'adoption du règlement 2010-220

**2. Sécurité publique**

- 2.1 Schéma de couverture de risque en sécurité incendie :
- 2.2 MRC : Nomination d'un représentant pour le nouveau comité technique en sécurité incendie
- 2.3 Répétitrice avec la municipalité de Messines
- 2.4 Rencontre des directeurs de services incendie
- 2.5 Sécurité civile : formation
- 2.6 Achat de 8 microphones pour service d'incendie

**3. Transport**

- 3.1 Chemin du Lac Edja Est
- 3.2 Rue du Pont : mise à jour du dossier
- 3.3 Déneigement intersection ch. Clément et rue du Pont

**4. Hygiène du milieu / Environnement**

- 4.1 Appel d'offre : Vidange des boues de fosses septiques
- 4.2 Ouverture du centre de transfert des matières résiduelles
- 4.3 Modification au contrat de cueillette des ordures
- 4.4 Cueillette des encombrants (gros objets) :  
Proposition de Transport RLS
- 4.5 Modification au contrat de cueillette du recyclage
- 4.6 Calendrier des matières résiduelles 2011
- 4.7 Écocentre horaire, coût, matériaux acceptés
- 4.8 Politique de gestion des matières résiduelles (compostage)
- 4.9 LPT Enviro : Offre de service – test de radon
- 4.10 Offre de service pour la formation sur la protection du milieu hydrique et application de la réglementation
- 4.11 MRC VG : Dépôt du rapport 2010 de l'usine de traitement des boues de fosses septiques
- 4.12 MRC VG : Avis d'adoption des règlements 2010-213  
2010-214 , 2010-216 et 2010-218

**5. Santé et Bien-être**

- 5.1 Association Sauvetage Haute-Gatineau : demande de contribution financière
- 5.2 Carrefour Jeunesse emploi : demande de contribution financière 2011-2012-2013
- 5.3 Centre Jean Bosco : demande de contribution financière
- 5.4 Établissement des adultes : demande de contribution financière bourses de finissants
- 5.5 Fondation du centre de Santé et Services Sociaux :  
Demande de contribution financière : Ski pour ta santé
- 5.6 Société Canadienne du cancer : Relais pour la vie
- 5.7 Contribution financière (Dons) 2011



- 5.8 SADC : retour sur la conférence : « Viens nous parler de ton avenir » qui a eu lieu le 17 mars 2010

## **6. Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 Projet d'aménagement du terrain de la Fabrique : Convention d'entente entre la municipalité et la fabrique
- 6.2 Projet d'aménagement du terrain de la Fabrique : contrat
- 6.3 Projet d'aménagement du terrain de la Fabrique : Offre de service de la Société Sylvicole pour un plan de revégétalisation de la bande de protection riveraine
- 6.4 Demande de permis : Documents requis
- 6.5 Congrès COMBEQ
- 6.6 Achat de bacs à fleurs pour le pont Avitus
- 6.7 Électricité au pont Avitus
- 6.8 Ville de Gracefield : piste cyclable
- 6.9 Achat de paniers de fleurs pour 2011

## **7. Loisirs et culture**

- 7.1 Maison de la culture : demande d'appui au projet de construction d'une nouvelle maison de spectacle
- 7.2 Club le Bel âge : Contribution financière pour faire installer Bell Express vue dans la salle municipale
- 7.3 Centre municipal : système de batterie d'urgence
- 7.4 Centre municipal : peinture de la salle
- 7.5 Centre municipal : climatisation de la salle
- 7.6 Vallée de la Gatineau en santé : Conférence de presse

## **8. Varia**

- 8.1

## **9. Période de questions**

- 9.1

## **10. Levée de l'assemblée**

- 10.1

**2011-02-024**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 7 février 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

**ADOPTÉE**

**2011-02-025**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 10 JANVIER 2011**



Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 10 janvier 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de janvier 2011.

---

**2011-02-026**

**ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN JANVIER 2011 ET DES REMISES À PAYER**

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 1 à 4 de janvier 2011 et qui totalisent un montant de 13 126.84\$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 7 587.37 \$ pour les salaires versés en janvier 2011 soient acceptées et payées;

QUE les Remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 490.60 \$ pour le mois de janvier 2011 soient acceptées et payées;

QUE les Remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 518.16 \$ pour le mois de janvier 2011 soient acceptées et payées.

**ADOPTÉE**

**2011-02-027**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2011**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés de janvier 2011 qui totalisent un montant de 80 263.57 \$ sur le journal des déboursés no. 55 à 56 soient acceptés.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt de onze témoignages de félicitations suite au communiqué diffusé par le Postier Régional sur le lancement du nouveau site web de la municipalité [www.blueseas.ca](http://www.blueseas.ca).



**2011-02-028**

**ASSURANCE : FACTURE ANNUELLE**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture annuelle pour le renouvellement de la police d'assurance MMQP-03-083045 pour un montant total de 22 321 \$ (incluant la taxe) ainsi que la facture 165623 pour la couverture de bris de machine (AXA) pour un montant total de 386 \$ (incluant la taxe).

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Assurance : ristourne

Dépôt d'une lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec annonçant le versement d'une troisième ristourne pour un montant de 1 017\$. Ce montant sera versé en 2011.

---

**2011-02-029**

**ASSURANCE : RAPPORT D'INSPECTION**

CONSIDÉRANT QUE le 6 décembre 2010, Michael Tremblay, Inspecteur en prévention, a procédé à la visite de la municipalité;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil reconnaît avoir pris connaissance des recommandations nécessaires et s'engage à effectuer les modifications avant le 25 avril 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-02-030**

**INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION**

CONSIDÉRANT QUE la variation par rapport à l'année précédente des Indices des Prix à la Consommation publié par Statistique Canada pour l'année 2010, est de 1.8% pour le Canada;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'ajustement de tous les salaires des employés municipaux et des pompiers de 1.8% à la hausse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Loi sur l'éthique et la déontologie

Dépôt d'un communiqué annonçant l'adoption de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Les municipalités devront adopter par règlement un code d'éthique et de déontologie des élus au plus tard le 2 décembre 2011 et des employés au plus tard le 2 décembre 2012.

---

**2011-02-031**

**MRC VG : AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2010-220**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil reconnaît avoir pris connaissance du règlement 2010-220 de la MRC VG modifiant le règlement 93-80 concernant les modalités d'établissement et de paiement des quotes-parts des dépenses et abrogeant le règlement 2001-128;

QUE la municipalité effectuera à compter de 2011, le paiement des quotes-parts en trois versements au lieu de deux.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Schéma de couverture de risque en sécurité incendie

Dépôt d'un communiqué annonçant une réduction de 10% de la prime « Bâtiments et contenu » sera accordée après réception d'une copie de la résolution du conseil attestant l'adoption par la municipalité du schéma de couverture de risques, tel qu'approuvé par le Ministère et le respect en tous points de son plan de mise en œuvre.

---

**2011-02-032**

**MRC VG : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE COMITÉ TECHNIQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE la MRC VG souhaite créer un comité technique afin de faire le suivi sur les exigences du schéma de couverture de risque en sécurité incendie et d'assurer le respect des actions à réaliser du plan de mise en œuvre;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil nomme le directeur du service incendie par intérim, Éric Lacaille comme représentant de la municipalité de Blue Sea et le directeur adjoint par intérim, Bruno Martin comme substitut.

**ADOPTÉE**

**2011-02-033**

**MUNICIPALITÉ DE MESSINES : RÉPÉTITRICE**

CONSIDÉRANT QUE suite a l'adoption de la résolution 2010-08-225, la municipalité de Blue Sea devrait faire connaître sa position sur sa préférence concernant le partage de la deuxième répétitrice à être ajouter à même la tour de CHGA sur le Mont Morissette;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite partager une répétitrice avec la Municipalité de Messines pour les deux services de travaux publics et la deuxième répétitrice servirait aux deux services de sécurité incendie et au service de premiers répondants de Blue Sea;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la Municipalité de Messines.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Rencontres des Directeurs de service incendie

Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : Sécurité civile : formation

Offre de deux ateliers de formation sur l'élaboration du plan de sécurité civile et sur les relations interorganisationnelles en situation d'urgence. 7 et 8 avril à la caserne de Chelsea.

La municipalité ne participera pas à ces ateliers.

---

**2011-02-034**

**ACHAT DE 9 MICROS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise l'achat de 9 micros de type SMP-2122S de Excel Radio au coût de 79\$ chacun plus taxes.

**ADOPTÉE**

**2011-02-035  
CHEMIN DU LAC EDJA EST**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption des résolutions AR5137, 2010-10-283 et 2010-11-320;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'envoi d'une lettre à tous les propriétaires concernés par ce dossier, une communication a eu lieu entre chaque propriétaire et la directrice générale Josée Parsons;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate la Directrice générale Josée Parsons pour la préparation d'une entente entre la municipalité et les propriétaires concernés;

QUE ce conseil autorise la Directrice générale Josée Parsons à obtenir une opinion juridique sur la préparation de l'entente et sur la démarche pour municipaliser le tracé de chemin existant;

QUE l'entente sera autorisée par le conseil lors d'une séance ultérieure.

**ADOPTÉE**

**2011-02-036  
RUE DU PONT : MISE À JOUR DU SOSSIER**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-04-110, Jocelyn Cloutier ingénieur de la firme Genivar nous a fait parvenir un rapport préliminaire qui propose deux options pour la réfection de la rue du Pont;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande une rencontre avec l'ingénieur et mandate, le maire Laurent Fortin, la Directrice générale Josée Parsons et les conseillers Hervé Courchesne, Pierre Normandin et Christian Gauthier pour représenter la municipalité.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Déneigement intersection chemin Clément et rue du Pont





Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-02-037**

**APPEL D'OFFRE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de vidange des boues de fosses septiques avec Carrière Tremblay prend fin le 30 avril 2011

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate la directrice générale Josée Parsons pour enclencher le processus d'appel d'offre pour le contrat de vidange des boues de fosses septiques pour une durée de 3 ans et 2 ans optionnelles selon les spécifications de la nouvelle politique de gestion contractuelle.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Ouverture du centre de transfert des matières résiduelles

Dépôt d'un communiqué de Kim Mason, Directrice de service de l'hygiène du milieu et environnement de la MRC VG annonçant l'ouverture du centre de transfert le 31 janvier 2011. Le centre est situé au 161 rue du Parc Industriel à Maniwaki. L'ouverture de l'écocentre se fera au printemps 2011, un communiqué suivra.

---

**2011-02-038**

**MODIFICATION AU CONTRAT DE CUEILLETTE D'ORDURES**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de cueillette et transport des déchets ultimes prévoit à l'article 24 une renégociation du coût du contrat suite à l'ouverture du centre de transfert de Maniwaki puisqu'il y a une diminution de la distance parcourue;

CONSIDÉRANT QUE le centre de transfert des matières résiduelles de Maniwaki est en opération depuis le 31 janvier 2011;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de l'entrepreneur Transport R.L.S. daté du 7 février 2011, soit une réduction de 420 \$ par mois pour la cueillette des ordures et du recyclage et l'ajout de la cueillette des encombrants (gros objets) en même temps que la cueillette des ordures et ce, à compter du mois de février 2011 pour la durée du contrat qui prendra fin le 31 décembre 2011.



**ADOPTÉE**

**2011-02-039**

**CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS (GROS OBJETS)**

CONSIDÉRANT QUE la cueillette des encombrants se faisait par les employés municipaux à deux reprises durant l'année;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture du centre de transfert des matières résiduelles de Maniwaki l'entrepreneur nous propose de faire la cueillette des encombrants en même temps que les ordures, sans frais supplémentaires;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de l'entrepreneur, pour la cueillette des encombrants (gros objets) en même temps que la cueillette des ordures et ce à compter du mois de février 2011 pour la durée du contrat qui prendra fin le 31 décembre 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-02-040**

**MODIFICATION AU CONTRAT DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLABLES**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de cueillette et transport des matières recyclables déchets ultimes prévoie à l'article 29 une renégociation du coût du contrat suite à l'ouverture du centre de transfert de Maniwaki puisqu'il y a une diminution de la distance parcourue;

CONSIDÉRANT QUE le centre de transfert des matières résiduelles de Maniwaki est en opération depuis le 31 janvier 2011;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de l'entrepreneur Transport R.L.S. daté du 7 février 2011, soit une réduction de 420 \$ par mois pour la cueillette des ordures et du recyclage et ce à compter du mois de février 2011 pour la durée du contrat qui prendra fin le 31 décembre 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-02-041**

**CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2011**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :



QUE ce Conseil accepte le calendrier des matières résiduelles tel que déposé et les coûts reliés à l'impression couleur pour l'insertion dans les comptes de taxes.

**ADOPTÉE**

**2011-02-042**

**ÉCOCENTRE : HORAIRE, COÛTS, MATÉRIAUX ACEPTÉS**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte l'horaire, les coûts et les matériaux acceptés pour l'écocentre de Blue Sea tel qu'indiqué sur le document déposé. Des copies seront aussi incluses au compte de taxes 2011.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Politique de gestion des matières résiduelles : compostage

Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : LPT Enviro : offre de service – test de radon

Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-02-043**

**OFFRE DE SERVICE POUR LA FORMATION SUR LA PROTECTION DU MILIEU HYDRIQUE ET APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION**

CONSIDÉRANT QUE suite à une recommandation de sEAUvegarde Vallée de la Gatineau, la MRC VG chapeaute un projet de formation pour les inspecteurs municipaux sur la protection du milieu hydrique et application de la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE 75% des coûts seront payés par le centre local d'emploi;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription de l'inspecteur à la formation tel que décrit dans le document « Offre de service pour de la formation de protection du milieu hydrique et application de la réglementation pour les inspecteurs municipaux » conditionnel à ce qu'au moins dix municipalités s'inscrivent ce qui équivaut à une dépense maximum de 771.07\$



**ADOPTÉE**

---

NOTE : MRC VG Service de l'hygiène du milieu et environnement : Dépôt du rapport d'opération 2010 du centre de traitement des boues de fosses septiques.

---

NOTE : MRC VG : Avis d'adoption des règlements

**2010-213** Modification du règlement numéro 2008-202 afin d'harmoniser le mode de réparation du remboursement des investissements dans le centre de transfert et écocentre avec le règlement numéro 2010-214, afin de fixer un nouveau mode de répartition en ce qui a trait aux opérations ainsi qu'afin d'harmoniser la comparution des municipalités sous la compétence de la MRC dans la partie du domaine visé.

**2010-214** Modification du règlement d'emprunt numéro 2010-209 « décrétant une dépense de 1 500 000 \$ et un emprunt du même montant visant la construction du centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau » afin de fixer un nouveau mode de répartition du remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt.

**2010-216** Abrogation du règlement numéro 2007-194 et de ses règlements modificateurs numéros 2008-194 et 2008-194-2 concernant la déclaration de compétence de la MRC relativement à la partie du domaine de la gestion des matières résiduelles constituée par l'élimination des déchets ultimes pendant une période de transitoire 2009-2012, incluant, leur transbordement entre un centre de transfert et le lieu d'enfouissement technique.

**2010-218** Modifiant le Règlement numéro 2009-204 « Règlement afin de déclarer la compétence de la MRC VG à l'égard des municipalités de son territoire relativement au traitement des matières recyclables pendant une période transitoire et fixant les modalités de son exercice afin de lui conférer un caractère durable.

---

**2011-02-044**

**ASSOCIATION DE SAUVETAGE HAUTE-GATINEAU :  
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association Sauvegarde Haute-Gatineau ASO a présenté une demande écrite datée du 17 janvier 2011;



CONSIDÉRANT QUE l'ASO est composée de sauveteurs bénévoles et qu'ils ont pour mandat de secourir des gens lors de sauvetage ou recherche en forêt, sauvetage nautique, accident de motoneige, accident de VTT, assistance en cas de catastrophe naturelle, assistance aux ambulanciers et aux policiers, désincarcération lors d'accidents automobile;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière de 200\$ à l'Association Sauvetage Haute-Gatineau;

QUE la municipalité de Blue Sea profite de l'occasion pour féliciter et remercier tous les bénévoles de l'ASO pour leur dévouement au fil des ans.

**ADOPTÉE**

**2011-02-045**

**CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI :  
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse Emploi a présenté une demande datée du 17 janvier 2011 afin de renouveler l'entente de participation financière pour une période de 3 ans qui a pris fin en 2010;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau (CJEVG), organisme sans but lucratif, offre des services qui visent à améliorer les conditions de vie des jeunes adultes de 16 à 35 ans en les accompagnant dans leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études ou pour démarrer une entreprise;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière annuelle de 500\$ à Carrefour Jeunesse Emploi pour une période de 3 ans soit 2011, 2012 et 2013 afin qu'il puisse continuer à développer leurs multiples services aux jeunes sur l'ensemble du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

**ADOPTÉE**

**2011-02-046**

**CENTRE JEAN BOSCO :  
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE le Centre Jean Bosco de Maniwaki a présenté une demande d'appui financier datée du 14 janvier 2011 dans le cadre de la semaine



québécoise des personnes handicapées afin de pouvoir réaliser les activités suivantes :

- Rallye de la différence et journée porte ouverte
- Souper dans le noir
- DVD promotionnel
- Démarrage d'une équipe de quilles pour les jeux olympiques spéciaux du Québec en déficience intellectuelle

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière de 300 \$ au Centre Jean Bosco de Maniwaki afin de les appuyer dans la réalisation de leurs activités.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Établissement des adultes :  
Demande de contribution financière

Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : Fondation du centre de Santé et Services Sociaux  
Demande de contribution financière :  
Ski pour ta Santé

La municipalité ne participera pas à cette levée de fonds

---

**2011-02-047**  
**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER :**  
**RELAIS POUR LA VIE 4<sup>IÈME</sup> ÉDITION**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la formation d'une équipe pour le relais qui aura lieu le 11 juin 2011 et nomme Fernand Gagnon comme organisateur et personne responsable.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Contributions financière (Dons) 2011

---



NOTE : SADC : dépôt d'un document de retour sur la conférence : « Viens nous parler de ton avenir »  
Qui a eu lieu le 17 mars 2010

---

**2011-02-048**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA FABRIQUE :  
CONVENTION D'ENTENTE ENTRE LA MUICPAITÉ ET LA FABRIQUE**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-12-374;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les dépenses reliées aux frais juridiques afin de faire enregistrer une servitude (environ 700\$) pour l'occupation du terrain de la fabrique pour une période de 10 ans.

**ADOPTÉE**

**2011-02-049**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA FABRIQUE :  
CONTRAT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller responsable du dossier Pierre Normandin recommande l'acceptation du contrat de gré à gré entre la municipalité de Blue Sea et Les Entreprises Danis & Lepage;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte les conditions du contrat de gré à gré et mandate Les entreprises Danis & Lepage pour réaliser les travaux d'Aménagement du terrain de la Fabrique pour un montant forfaitaire de 24 960.97 \$ incluant les taxes.

Que la présente résolution fait foi d'engagement de la part de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**2011-02-050**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA FABRIQUE : OFFRE DE  
SERVICE DE LA SOCIÉTÉ SYLVICOLE POUR UN PLAN DE  
REVÉGÉTALISATION DE LA BANDE DE PROTECTION RIVERAINE.**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil accepte l'offre de la Société Sylvicole pour la confection d'un plan de revégétalisation au coût de 275 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Demande de permis : Documents requis

Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-02-051  
CONGRÈS COMBEQ**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la participation de l'inspecteur au congrès de la COMBEQ qui aura lieu à Québec du 7 au 9 avril 2011, le coût de l'inscription étant de 595 \$ plus taxes plus les frais afférents.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Achat de bacs à fleurs pour le pont Avitus  
À même le budget alloué

---

**2011-02-052  
ÉLECTRICITÉ AU PONT AVITUS**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture 34020 au montant de 442.26 \$ plus taxes des Entreprises Paul St-Jacques pour la réparation des luminaires du pont Avitus et l'ajout de prises de courant.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Ville de Gracefield : Demande d'appui concernant l'utilisation de la piste cyclable

Demande d'appui rejetée.

Étant donné que la piste cyclable sur le territoire de la municipalité de Blue Sea traverse un secteur où l'on retrouve beaucoup de résidences, la sécurité et la





tranquillité des citoyens seraient menacées par la présence de véhicules hors route dans ce secteur, fût une des raisons évoquées.

---

**2011-02-053**  
**ACHAT DE PANIERS DE FLEURS POUR 2011**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 45 paniers de fleurs de 16 pouces en broche au prix de 55\$ chacun plus taxes de la Pépinière Haute Gatineau.

**ADOPTÉE**

**2011-02-054**  
**MAISON DE LA CULTURE : DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE**

CONSIDÉRANT QUE la Maison de Culture de la Vallée-de-la-Gatineau, suite à l'incendie de la salle Gilles-Carle, présente un projet de reconstruction d'une salle de spectacle à Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet est estimé à 9 millions de dollars;

CONSIDÉRANT QU'un montant admissible de dépenses chiffré à 7,7 millions de dollars serait financé à 90% par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, que la Maison de la culture investirait l'indemnité des assurance qu'il lui a été versée à la suite de l'incendie et qu'il resterait une somme de 800 000\$ à provenir du milieu;

CONSIDÉRANT QUE le nouvel édifice serait érigé sur un terrain appartenant actuellement à la Corporation des entreprises de la Vallée-de-la-Gatineau, attenant la rue Laurier, entre les rues Commerciale et Cartier;

CONSIDÉRANT l'importance que revêt un tel projet pour la région puisque sans offre culturelle elle aura peine à assurer la rétention des jeunes et n'est nullement compétitive à l'égard de l'attraction d'une nouvelle clientèle professionnelle dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la population actuelle qui souhaite consommer des produits culturels doit se rendre à Mont-Laurier ou à Gatineau privant les commerces de la région de retombées importantes;



CONSIDÉRANT QUE la Maison de la culture est à établir un plan de mise en marché et de communication afin de tenir la population informée des développements graduels du projet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil estime qu'il s'agit d'un projet structurant et rassembleur qui mérite l'appui des citoyens et des élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Blue Sea appuie moralement la Maison de la culture de La Vallée-de-la-Gatineau dans ses démarches visant la mise en œuvre du projet de reconstruction d'une salle de spectacle à Maniwaki.

**ADOPTÉE**

**2011-02-055**

**CLUB LE BEL ÂGE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR FAIRE INSTALLER BELL EXPRESS VUE DANS LA SALLE**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le Bel Age à faire installer Bell Express vue dans la salle municipale à leur frais.

**ADOPTÉE**

**2011-02-056**

**CENTRE MUNICIPAL : ACHAT D'UN SYSTÈME DE BATTERIE D'URGENCE**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture 34020 au montant de 750 \$ plus taxes des Entreprises Paul St-Jacques pour le système de lumière d'urgence du centre municipal.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Centre municipal : peinture de la salle

Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : Centre municipal : climatisation de la salle

Reporté à une séance ultérieure

---



NOTE : Vallée de la Gatineau en santé :

Conférence de presse le 8 février 2011 : Annonce d'un outil novateur grâce à la fondation Bon Départ et le magasin Canadian Tire

---

Période de questions de 20h45 à 20h46

**2011-02-057**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 février 2011 soit close à 20h46.

**ADOPTÉE**

*Laurent Fortin*  
Maire

*Josée Parsons*  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière